

NOVEMBRE 2020

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Noël OBOTELA
RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté
des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

La RD Congo reprend avec ses « consultations » et/ou « concertations »

Avant d'évoquer les consultations initiées par le Président Tshisekedi, il est opportun de fixer les générations actuelles avec un bref rappel historique.

À l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux avec les corps constitués du pays, le Président Mobutu avait, le 14 janvier 1990, invité la population à un « large débat national sur le fonctionnement des institutions de la 2^e République ». Trois mois durant, plus d'un million de Zaïrois participèrent à des consultations populaires et le Bureau de ces consultations avait enregistré quelques 6.128 mémorandums ! Ces échanges avec la population avaient amené Mobutu à décréter, le 24 avril 1990, la fin du monopartisme et le début d'un long processus de démocratisation.

Après Mobutu, Joseph Kabila entre en scène et annonce, le 15 décembre 2012, lors de son discours à la Nation devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès, les « concertations nationales » ! Il a relancé la même idée, le 31 décembre 2012, à l'occasion des vœux de Nouvel An. Ce sera, le 26 juin 2013 que l'ordonnance n° 13/078 portera création, organisation et fonctionnement des concertations nationales. Celles-ci avaient pour objet de « réunir toutes les couches de la Nation dans le but de réfléchir, d'échanger et de débattre, en toute liberté et sans contrainte, de tous les voies et moyens susceptibles de consolider la cohésion nationale, de renforcer et étendre l'autorité de l'État sur tout le territoire national... ». À l'issue des travaux, une multitude de recommandations furent émises.

Enfin, lors d'une très courte adresse à la Nation, le 23 octobre 2020, le Président Félix Tshisekedi avait aussi annoncé la tenue prochaine des concertations avec les forces vives du pays en vue de dégager des pistes pour une « Union sacrée » ! Contrairement aux précédentes rencontres, seuls les délégués formellement invités

avaient été conviés à échanger avec le Chef de l'État. Les échanges, débutés le 2 novembre 2020, ont pris fin le 23 novembre 2020.

Ces concertations ont révélé le fossé entre les deux blocs de la coalition FCC et CACH. Les forces socio-politiques ayant participé à ces contacts avec le Chef de l'État n'avaient guère caché leurs appréhensions face à la crise qui couvait. C'est à juste titre que la CENCO n'a pas hésité à dire que « le ciel socio-politique est très nuageux ; la crise est là ». Notons que les délégués de la CENCO ont successivement rencontré, le 11 novembre 2020, Martin Fayulu et Joseph Kabila. Ils ont enfin échangé avec le Président Félix Tshisekedi et le Premier Ministre Ilunga.

À propos de cette crise qui couve, Basile Olongo du CNP (Coalition Nationale Populaire) avait aussi échangé avec le Président Félix Tshisekedi. Tout en soutenant l'Union sacrée de la Nation, il avait préconisé la chute du Bureau de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement.

Il a été noté que certains membres du PPRD n'avaient pas respecté le mot d'ordre du boycott lancé par le FCC. En effet, le député de Bumba, Jean-Pierre Lihau, en répondant à l'appel du Chef de l'État, a été l'objet d'une attaque de son collègue du parti qui lui a même demandé de démissionner ! Et dans une correspondance du 12 novembre 2020, le député Lihau s'est dit déçu en précisant, en guise de réplique, que « l'époque de la pensée unique est révolue... ».

Le Mouvement d'Élites pour la Démocratie et le Vrai Changement (MVDC) a appelé, le 12 novembre 2020, à la révision ou suppression de certaines lois comme celle relative au statut des anciens Chefs d'État. Il a, en outre, plaidé pour la convocation d'un dialogue de sortie de crise sous la facilitation des confessions religieuses et des autorités coutumières. Par ailleurs, le caucus des élus du Grand Katanga, reçu, le 12 novembre 2020 par le Président Félix Tshisekedi, a préconisé une solution politique à la crise qui mine le pays.

Les journaux, parus le 13 novembre 2020, ont relayé l'appel lancé au Président Tshisekedi par Alain-André Atundu en vue de sauver la coalition FCC-CACH, notamment en respectant l'accord y afférent.

Alors que l'on s'y attendait le moins, le FCC a fini par verser un peu d'eau dans son vin, le 18 novembre 2020, en autorisant aux présidents et aux membres des bureaux des assemblées provinciales, affiliés au FCC, à participer aux consultations convoquées par le Chef de l'État. Déjà, les Gouverneurs de province, majoritairement membres du FCC, avaient reçu, le 12 novembre 2020, la même autorisation de la part du coordonnateur du FCC.

Le caucus des députés du Sud-Kivu a demandé, le 18 novembre 2020, au Président Tshisekedi, de procéder à la nomination d'un informateur dans le but d'identifier une nouvelle majorité au sein de l'assemblée nationale.

De son côté, Patrick Nkanga, porte-parole du bureau politique du PPRD, a également, le 18 novembre 2020, au cours d'une interview, déclaré que « nommer un informateur serait une incongruité et une inconstitutionnalité de plus » ! Il réagissait ainsi aux propos tenus à Kikwit, le 15 novembre 2020, par Jean-Marc Kabund, président a.i. de l'UDPS.

Que peut-on attendre des consultations débutées le 2 novembre 2020 ?

La plupart des invités aux consultations ne cessent d'insister sur le basculement de la majorité ou, mieux, sur l'identification d'une nouvelle majorité au sein de l'Assemblée nationale. Comment y parvenir ? D'aucuns n'hésitent pas à évoquer le « débauchage » éventuel des élus FCC ! Certains cadres du FCC dénoncent des « tentatives de corruption des députés nationaux moyennant 7000 USD en vue de requalifier la majorité parlementaire ». Ceci ressort de l'interview accordée, le 12 novembre 2020, par le député national Éric Ngalula à 7SUR7.CD. Un autre député n'a pas eu froid aux yeux en déclarant sur les réseaux sociaux qu'il avait reçu 15.000 USD comme motivation !

Le Chef de l'État a mis un accent particulier sur l'« Union Sacrée ». Reçu, le 10 novembre 2020, le groupe de 13 personnalités, à savoir, notamment, Delly Sesanga, Patrick Muyaya, Claudel-André Lubaya, Henri-Thomas Lokondo, Jacques N'djoli, etc., a considéré l'initiative du Président de la République comme salvatrice. Ce groupe a appelé tout le monde à la soutenir pour sauver le pays. Pour eux, l'« Union sacrée » de la Nation est une communion d'actions pour sauver le pays ». De son côté, Franck Diongo, reçu, le 9 novembre 2020, avait proposé la formalisation de la rupture de la coalition FCC-CACH avec comme conséquence directe, la démission du Gouvernement et la reconfiguration de la majorité parlementaire.

La délocalisation du Quartier Général des FARDC bientôt effective

Officiellement pour des raisons sécuritaires et stratégiques, le Chef de l'État aurait donné ordre au Chef d'État-major général de l'armée de déplacer le Quartier général des environs de la résidence du Président de la République. Il va être transféré au Camp militaire Kokolo. Cet ordre devra être totalement exécuté avant la fin de l'année.

Deux ministres mis au pas !

En date du 10 novembre 2020, deux ministres du Gouvernement, Néné Nkulu (Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale) et Willy Kitobo Samsoni (Ministre des Mines), ont été empêchés de quitter Kinshasa pour une mission à l'intérieur du pays ! Ils ne seraient pas conformés aux prescrits de l'article 34 de l'ordonnance du 27 mars portant organisation et fonctionnement du gouvernement, modalités de collaboration entre le président de la République et le gouvernement ainsi qu'entre les membres du gouvernement.

Les atteintes à la liberté de la presse sont loin de cesser

À l'occasion de la Journée Internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les Journalistes, l'ONG Journaliste en danger a publié, le 2 novembre 2020, son rapport et y a relevé 116 cas d'atteinte à la liberté de la presse en RD Congo, de novembre 2019 à novembre 2020.

Rappelons que ce rapport a été rendu public lors de la commémoration de cette journée internationale proclamée, en décembre 2013, lors de 68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle fut adoptée une résolution intitulée « la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ». Cette résolution exhortait les États membres à prendre des mesures précises en vue de combattre la culture de l'impunité. La date de cette journée a été choisie en mémoire de deux journalistes français Ghislaine Dupont et Claude Verlon, assassinés, le 2 novembre 2013, au Mali.

À l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, trop de tripatouillages

Le rapport de l'Inspection Générale des Finances, publié le 18 novembre 2020, a révélé l'existence de faux arrêtés antidadés de recrutement des agents et de création des écoles, ainsi que l'explosion du personnel non enseignant au détriment du personnel enseignant ! Ce même rapport a encore épingle le détournement de 62 milliards des FC et l'utilisation de fausses factures pour détourner des fonds mis à la disposition par l'État congolais. Le rapport indique encore que 5 hauts responsables du Ministère de l'EPST et quelques agents de la Direction de la Paie du Trésor et de l'ordonnancement du Ministère des Finances sont identifiés comme responsables de cette situation.

La Justice invitée à sévir contre les fossoyeurs des finances publiques

Au cours d'une conférence de presse, tenue le 18 novembre 2020, l'Inspecteur Général des Finances a dénoncé le fait que certains détournateurs des finances publiques utilisent le Parlement comme lieu de refuge pour échapper à la Justice. En effet, actuellement, les immunités sont considérées comme un frein à l'administration d'une bonne justice. Mais, l'Inspecteur général des Finances estime que les dossiers seront ouverts ; les immunités finiront par tomber et ces personnes seront tenues de répondre devant la justice.

Poursuivant ses dénonciations, l'Inspecteur Général des Finances a signalé une perte de 205 millions USD sur les 285 millions décaissés à propos du Projet Bukanga Lonzo et que deux présumés détournateurs sont aujourd'hui au Parlement ! À l'occasion de la rentrée judiciaire du 15 septembre 2020, le Premier Président de la Cour de Cassation avait dénoncé les effets néfastes des immunités et les privilèges accordés à

certaines autorités. Cela constitue des obstacles aux poursuites judiciaires des personnes concernées.

La gestion des fonds générés par le Go Pass, une autre jungle

La conférence de presse de l'Inspecteur général des finances du 18 novembre 2020 avait abordé plusieurs sujets dont celui concernant la gestion des fonds générés par le Go Pass. En effet, de 2015 à fin 2019, 124 millions USD ont été collectés, dont 118 millions USD comptabilisés et 6 millions USD non retracés.

Les victimes du conflit rwando-ougandais à Kisangani enfin indemnisées !

Après dix mois de sit-in dans la capitale, les représentants à Kinshasa des victimes de six jours de guerre à Kisangani ont eu gain de cause. Rappelons que des troupes rwandaises et ougandaises s'étaient affrontées, du 5 au 10 juin 2000, en pleine ville de Kisangani, causant ainsi mille morts et trois mille blessés, handicapés et orphelins. Le gouvernement a ainsi offert, le 12 novembre 2020, 3000 USD à chaque victime concernée.

AFRIQUE

Le **Ghana** a annoncé le décès, ce 12 novembre 2020, de l'ex-Président ghanéen, Jerry Rawlings, des suites de complications cardiaques.

Au **Mali**, l'ancien Président, Amadou Toumani Touré (ATT), a trouvé la mort dans la nuit, du 9 au 10 novembre 2020, en Turquie, à l'âge de 72 ans. Notons qu'il avait récemment subi une opération du cœur. ■